

## Jean-Baptiste André Godin à Louis Bertrand, 20 janvier 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 2 p. (296r, 297r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Bertrand, 20 janvier 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52254>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 janvier 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Bertrand, Louis \(1856-1943\)](#)

Lieu de destination 11, rue du Persil, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur une pétition en faveur d'un minimum salarial. Godin avertit Bertrand qu'il lui a envoyé l'étude sociale n° 10 et qu'il va recevoir un numéro du journal *Le Devoir* contenant une pétition ouvrière à la Chambre des députés, qui soulève la question d'une solution des grèves et qui peut donc intéresser la Belgique. Il lui demande s'il peut susciter un mouvement autour de cette question en Belgique et en France. Il lui demande s'il veut échanger *Le Devoir* avec *Le Peuple*. Il lui demande enfin s'il a reçu les volumes envoyés le 12 décembre et s'il veut toujours les publier dans sa Bibliothèque populaire.

Notes La Bibliothèque populaire est une collection d'ouvrages créée par Louis Bertrand en 1886 et dirigée par lui.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#), [Édition](#), [Périodiques](#), [Pétitions](#)

Œuvres citées

- « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, t. 11, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]
- [Le Peuple, Bruxelles, 1884-1983.](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [France](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familiste  
10 janvier 1887

cher Monsieur Bertrand,

Je vous ai fait addresser hier l'étude sociale N° 10 qui contient les différents articles que j'ai publiés, depuis quelque temps, dans le Devoir sur le suffrage universel.

Vous recevez également cette semaine le numéro du Devoir sur lequel je publie une de nos dernières actions. Car il contiendra une pétition destinée à la Chambre des députés.

pétition qui va se signer dans l'industrie de ce pays. Vous verrez comment y est appréciée la situation faite aux travailleurs par les procédés de concurrence sur les salaires employés par les patrons.

Cette pétition soulève la question pratique d'une révolution des grèves et, par conséquent, elle a un intérêt réel d'actualité pour la Belgique. Je serais heureux d'avoir votre avis sur son contenu.

Ne pouvons-nous pas nous mettre d'accord pour proscrire le mouvement à cet égard, à la fois, en

Belgique et en France?

- Vous serait-il agréable d'échanger le journal "Le peuple" avec le "Désir"? Je vous ~~me~~ continuerais l'envoi de ce dernier.
- J'espire que vous avez bien reçu les volumes que je vous ai fait adresser à la date du 12 décembre dernier.

Je suis néanmoins surpris que vous ne m'en ayez pas accusé réception.auriez-vous changé d'avis sur notre projet de les faire entrer dans votre bibliothèque populaire? Il me semble,

pourtant, que ces publications y prendraient une place véritablement utile.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes fraternelles salutations

Gordon